



M. Voitellier rappelle que le Colonel Pitois est habilité à demander des contrôles de police dans le quartier, notamment en ce qui concerne la vitesse. Il faut surtout renforcer la sécurité des piétons sur les axes principaux. Le conseil propose qu'une réunion soit montée sur place avec l'armée et les services de la ville pour examiner les projets d'aménagements à réaliser.

#### **ACTIONS MAIRIE :**

Panneaux d'information : les services de la ville sont dans l'attente de la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine militaire par l'administration compétente, sachant que l'Armée (Région Terre.IDF) a été saisie et a émis un avis favorable.

Le Lieutenant de Maistre prend note et se renseignera sur l'avancement de ce dossier.

#### **SECTEUR GENDARMERIE :**

Le Chef d'Escadron BOUTROS indique que le problème de l'évacuation des pots de peinture est résolu, un accord ayant été trouvé avec VGP.

En ce qui concerne l'état de la voirie dans le secteur gendarmerie (nombreux nids de poule), une demande de financement est en cours ;

[Ce dossier fait l'objet d'un suivi très attentif au niveau de la municipalité (Maire-Adjoint délégué pour le quartier)].

Les travaux d'éclairage se poursuivent, malgré quelques aléas, conformément au calendrier prévu.

Il revient aussi sur le projet des assistantes maternelles qui sont à la recherche d'un local pour se réunir et proposer des activités aux enfants dont elles ont la charge. Il semblerait que le local du CLSH ne puisse être mis à leur disposition du fait qu'elles exercent une activité « lucrative ». De ce fait d'autres associations seraient susceptibles de demander également la mise à disposition

Ce dossier est suivi attentivement par la mairie et une solution devra être proposée.

Mme Perreaux demande au représentant de l'Armée de Terre si des locaux leur appartenant pourraient être mis à disposition (salle de l'aumônerie?). Il est pris note de la question.

Locaux de l'armée de Terre :

La Croix-Rouge a ouvert un centre d'hébergement d'urgence en raison du grand froid dans des locaux de l'Armée de Terre à l'entrée du camp. Ce centre peut accueillir 30 personnes et est quasiment complet toutes les nuits.

Le conseil remercie M. Hamiache pour la galette des rois.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER  
LE 7 AVRIL 2010 A 20H30 A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**